

Accueils de Loisirs du CAMP DES BRUYERES

FICHE SANITAIRE

Session Juillet 2020

(à remettre obligatoirement lors de l'inscription, dûment remplie / Arrêté du 20 février 2003 relatif au suivi sanitaire des mineurs)

ATTESTATION MEDICALE (à faire remplir par votre médecin traitant)

Je soussigné, Docteur, au vu du carnet de santé et suite à l'examen clinique, atteste que l'enfant

(NOM) (Prénom) né(e) le

- est à jour des vaccinations actuellement obligatoires

- présente à ce jour les antécédents médicaux ci-après, pouvant avoir une incidence sur la participation en Accueil de Loisirs (interventions chirurgicales, maladies graves, allergies notamment à certains médicaments, asthme, régime, drains auriculaires...)

- présente une allergie aux denrées alimentaires suivantes (joindre un bilan allergologique et éventuellement un Protocole d'Accueil Individualisé à établir avec l'Accueil de Loisirs)

- doit suivre actuellement le traitement médical suivant (joindre une ordonnance si prise de médicaments pendant l'Accueil)

- ne présente aucune contre-indication à la pratique des activités physiques et sportives en accueil de loisirs

- Eventuelles activités physiques pour lesquelles l'enfant est dispensé:

Signature et cachet du praticien

Fait à, le 2020

ATTESTATION PARENTALE (à remplir par le responsable légal de l'enfant)

Je soussigné,

responsable légal de l'enfant (NOM) (Prénom)

- porte à la connaissance du Directeur les renseignements complémentaires concernant mon enfant et pouvant aider à sa prise en charge dans le cadre d'un accueil de loisirs: troubles divers, suivi éducatif ou autre, comportement, lunettes, régime alimentaire, autres...
(renseignements pouvant être communiqués sous enveloppe cachetée)

- autorise le Directeur de l'Accueil de Loisirs à prendre toutes mesures rendues nécessaires par l'état de santé de l'enfant (premiers soins d'urgence, appel des secours, éventuelle visite du médecin ou hospitalisation, traitements médicaux)

Fait à, le 2020 Signature du responsable légal de l'enfant

CESSION DE DROIT A L'IMAGE (Nécessaire pour permettre l'inscription au Camp des Bruyères)

Ceci est l'autorisation de photographier et filmer votre enfant lors du séjour et d'utiliser les prises de vues à diverses fins (développements des photos, réalisation d'une vidéo, parution dans le journal local, affichage, divulgation sur le site internet ou compte Facebook du Camp de Vacances des Bruyères, stockage sur un cloud pour les parents...)

Le représentant légal autorise expressément le Camp des Bruyères à réaliser, conserver, divulguer, publier, diffuser ou exploiter les prises de vue de son enfant effectuées lors de la session 2020 du Camp des Bruyères. Ces prises de vue pourront être utilisées par le Camp des Bruyères dans leur intégralité ou par extrait, telles quelles ou modifiées pendant une durée de 5 années à compter de la signature de la présente.

Le représentant légal accorde au Camp des Bruyères l'exclusivité des droits de reproduction et droits de représentation sur les prises de vue, objets du présent contrat, pour toute utilisation et à quelque titre que ce soit, dans le cadre de toutes opérations que le Camp des Bruyères décidera de réaliser (notamment à des fins commerciales et/ou publicitaires), sous toute forme, pour l'ensemble de l'Europe, excepté dans le cas d'une diffusion sur les réseaux on-line pour laquelle le réseau est mondial. Cette cession se fait sans contrepartie financière.

Je soussigné (Nom et Prénom du responsable légal), autorise le Camp des Bruyères à réaliser,

diffuser et publier les prises de vue de mon enfant (Nom / Prénom):

Date et signature du responsable légal,